

# Les prairies au printemps 2023

## Une pousse d'herbe dans la norme en Bretagne

### Contexte national

Au 20 juin 2023, la production cumulée des prairies en France se révèle dans la norme, selon la dénomination du système Isop (cf. *légende de la carte p.2 et méthodologie p.3*). L'écart à la pousse de référence 1989-2018 est de + 6,3 % pour l'ensemble des prairies et de + 3 % pour les prairies permanentes. Pour ces dernières, la part cumulée sur la période représente 59 % de la pousse annuelle de référence, contre 57 % selon la moyenne de longue période.

Au 20 avril, la production nationale des prairies permanentes apparaît fortement excédentaire, avec un écart de + 15 % à la référence. À l'exception du pourtour méditerranéen, la majorité du territoire connaît un début de campagne favorable, grâce à des températures supérieures aux normales et à des pluies régulières, sauf en février. Le mois suivant, la pousse cumulée reste excédentaire au niveau national, comme dans 60 % des régions fourragères, le pourtour méditerranéen et la vallée du Rhône faisant exception. Les pluies fréquentes au printemps et l'absence de fortes chaleurs dans la plupart des régions concourent à maintenir l'humidité des sols, permettant à l'herbe de pousser régulièrement.

Le mois de juin est humide au sud, mais la sécheresse s'installe au nord. En cumul depuis le début de l'année, la pousse apparaît déficitaire sur le pourtour méditerranéen, le long du Rhône et en Bourgogne. Cela concerne une région fourragère (RF) sur six en France, tandis qu'un quart des RF demeure excédentaire, la pousse étant dans la norme dans plus de la moitié des RF.

En juillet, avec des pluies peu abondantes et des températures élevées, la pousse d'herbe passe sous la moyenne de longue période, mais reste dans la norme.

En 2023, la **superficie** totale des prairies (cf. *Définitions, p.3*) atteindrait 642 000 hectares en Bretagne, soit environ un quart du territoire régional.

Après avoir été en déficit faible en 2022, le **rendement** moyen de l'ensemble des prairies bretonnes apparaît

dans la norme au printemps 2023, selon les résultats de l'enquête Prairies, estimés à partir du système Isop . Avec 4,61 tonnes de matière sèche à l'hectare (MS/ha), ce rendement moyen augmente d'un quart par rapport à celui du printemps 2022 et gagne 13 % sur la moyenne des trois derniers printemps. Comparé à la référence, il

### Tableau

#### Productions et indice de rendement des prairies de printemps 2023 (données provisoires)

Printemps 2022	Côtes-d'Armor		Finistère		Ille-et-Vilaine		Morbihan		Bretagne	
	Production (milliers de t)	Indice de rendement*	Production (milliers de t)	Indice de rendement*	Production (milliers de t)	Indice de rendement*	Production (milliers de t)	Indice de rendement*	Production (milliers de t)	Indice de rendement*
<b>Total prairies y compris artificielles</b>	<b>770,0</b>	<b>110,4</b>	<b>660,2</b>	<b>104,0</b>	<b>845,3</b>	<b>111,6</b>	<b>647,1</b>	<b>107,5</b>	<b>2 922,6</b>	<b>108,6</b>
<i>dont prairies permanentes</i>	<i>386,8</i>	<i>110,4</i>	<i>376,0</i>	<i>104,0</i>	<i>409,0</i>	<i>112,0</i>	<i>351,3</i>	<i>107,5</i>	<b>1 523,1</b>	<b>108,5</b>
<i>dont prairies temporaires</i>	<i>374,7</i>	<i>110,4</i>	<i>277,2</i>	<i>104,2</i>	<i>400,7</i>	<i>111,5</i>	<i>286,6</i>	<i>107,5</i>	<b>1 339,2</b>	<b>108,7</b>

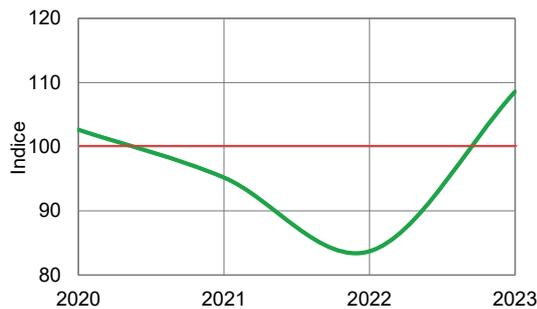
\* Indice de rendement : rendement 2023 rapporté au rendement de référence de l'enquête Prairies x 100

Avertissement : la production des prairies a été calculée à partir des surfaces 2023 mises en cohérence avec les surfaces 2020 du recensement agricole.

Source : Agreste, enquêtes Prairies 2023

## Graphique

### Évolution de l'indice de rendement des prairies au printemps en Bretagne



La base 100 correspond au rendement de référence de l'enquête Prairies au printemps.

Lecture : au printemps 2023, le rendement des prairies en Bretagne est inférieur de 8,6 points au rendement de référence de l'enquête prairies au printemps.

Source : Agreste, enquêtes Prairies

s'affiche dans la norme en Bretagne (écart de + 8,6 %), ainsi que dans le Finistère et le Morbihan, tandis qu'il est faiblement excédentaire dans les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine. Le niveau de rendement est le plus élevé dans les Côtes-d'Armor (4,97 t/ha), comme habituellement, suivi de près par l'Ille-et-Vilaine. Il est le plus faible dans le Finistère (4,19 t/ha).

Le début de printemps est favorable à la pousse de l'herbe, notamment grâce à la pluviométrie soutenue de mi-mars à mi-mai.

L'année 2023 débute dans la douceur en **janvier**, avec une pluviométrie mensuelle conforme à la norme. Le 24 janvier, les dernières mesures de vigilance sécheresse sont levées en Ille-et-Vilaine. Malgré les pluies abondantes des derniers mois, la vigilance restait d'actualité dans ce département. En **février**, les pluies se révèlent historiquement faibles, interrompant la recharge des nappes d'eau souterraine, commencée mi-octobre. Les très bonnes conditions de portance jusqu'au début du mois de **mars** permettent de réaliser la mise à l'herbe dans beaucoup d'exploitations. La pluie fait son grand retour en mars, et les températures excèdent de 1,2 °C les normales. En fin de mois, les nappes présentent des niveaux majoritairement autour de la moyenne, avec cependant 10 % des points d'observation en niveau bas, principalement situés en Ille-et-Vilaine. La croissance de l'herbe est faible début mars, avec 9 kg de MS/ha/jour, puis les conditions météorologiques favorisent la pousse, mais moins le pâturage.

En **avril**, les températures et les précipitations dépassent très légèrement les normales de saison. En fin de mois, l'état de remplissage des nappes d'eau souterraines est plutôt satisfaisant. Seuls quelques points d'observation présentent des niveaux modérément bas à l'est de la région. La production fourragère est très satisfaisante : au 20 avril, la pousse cumulée des prairies permanentes bretonnes révèle un excédent de 15 % par rapport à la référence 1989-2018. Les conditions sont idéales pour le

pâturage et pour réaliser des fauches de qualité.

La météo de **mai** est contrastée, entre une relative fraîcheur en première quinzaine, puis un temps sec et très ensoleillé. Le niveau mensuel des pluies est inférieur de 42 % à la moyenne. Les niveaux des nappes sont cependant principalement hauts, les pluies des huit derniers mois ayant été conformes aux normales saisonnières à l'échelle régionale et supérieures dans le Finistère. L'alternance entre périodes humides et ensoleillées, avec des températures proches des normales, permettent à l'herbe de pousser régulièrement. Au 20 mai, la pousse cumulée des prairies permanentes bretonnes dépasse de 17 % la référence et la production atteint 49 % de la production annuelle de référence, soit 7 points de plus que la moyenne de longue période. Les conditions sont très favorables au pâturage et la qualité de l'herbe est bonne. La météo est également idéale pour réaliser les fauches et permet des récoltes précoces en foin. Le niveau de croissance de l'herbe diminue en fin de mois avec le temps sec.

La chaleur est généralisée en **juin**, avec des températures supérieures de 2,7 ° aux normales. Malgré de forts orages en première partie de mois, les précipitations mensuelles présentent un déficit de 43 %. Le vent de nord-est persistant jusque mi-juin dessèche les sols et ralentit la pousse. Les fauches d'herbe sont cependant facilitées. Fin juin, les niveaux des nappes de Bretagne se situent principalement autour des moyennes et 40 % d'entre eux restent au-dessus des normales grâce aux pluies des neuf mois précédents. Au 20 juin, la pousse cumulée des prairies permanentes bretonnes est toujours supérieure à la référence (+ 8,3 %), malgré le déficit pluviométrique du dernier mois.

## Carte

### Écarts aux rendements fourragers départementaux de référence au printemps 2023

Rendement national au printemps 2023 :

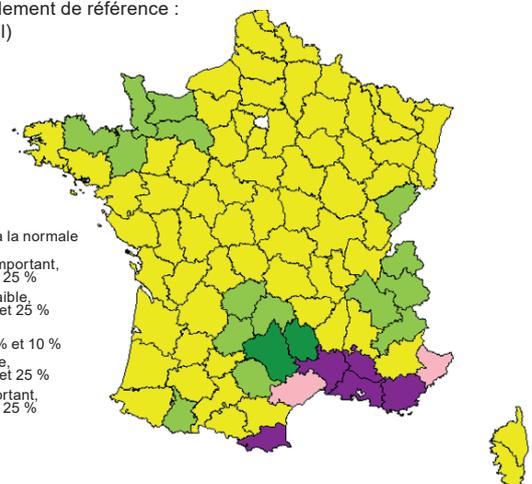
4,1 t/ha

Écart au rendement de référence :

6,3 % (normal)

État par rapport à la normale

- Excédent important, supérieur à 25 %
- Excédent faible, entre 10 % et 25 %
- Normal, entre - 10 % et 10 %
- Déficit faible, entre 10 % et 25 %
- Déficit important, supérieur à 25 %



Source : Agreste, enquête Prairies 2023

En cumul jusqu'au 20 juin 2023, la part de la pousse des prairies permanentes réalisée en Bretagne atteint 67 % de la pousse annuelle de référence, contre 62 % pour la pousse printanière de référence, selon les résultats fournis par le système Isop. Les résultats par type de prairies (permanentes ou temporaires) présentent un excédent faible dans les régions fourragères des Côtes-

d'Armor et du nord de l'Ille-et-Vilaine, et une pousse dans la norme dans les autres régions fourragères bretonnes. Selon les premières estimations, la production des prairies au printemps 2023 en Bretagne augmenterait de 25 % par rapport à celle du printemps 2022, et de 10 % par rapport à la moyenne 2020-2022.

## Définitions

La production des prairies comprend les prairies permanentes, les prairies temporaires et les prairies artificielles. Les **prairies permanentes ou surfaces toujours en herbe (STH)** sont naturelles ou semées depuis six ans ou plus. La production en STH productive est d'au moins 1 500 Unités Fourragères à l'hectare (UF/ha), permettant de couvrir les besoins d'une Unité Gros Bétail (UGB) pendant six mois. La production en STH non productive est inférieure à 1 500 UF/ha. Les **prairies temporaires** sont semées depuis moins de six ans de graminées fourragères, éventuellement mélangées à des légumineuses. Elles sont exploitables en fauche et/ou en pâture. Les **prairies artificielles** sont semées de légumineuses fourragères pures ou en mélange, pour une durée d'implantation de moins de cinq ans en moyenne. Elles sont généralement destinées à être fauchées.

## Méthodologie

**Le système Isop - Informations et Suivi Objectif des Prairies** - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation. Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors petite couronne parisienne. Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères, dont 10 en Bretagne. Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018. Depuis 2007, Isop intègre les données météorologiques permettant de prendre en compte des événements climatiques plus localisés.

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'Inrae (Institut national de la recherche pour l'alimentation, l'agriculture et l'environnement) et le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective) du ministère chargé de l'Agriculture.

**Les résultats de l'enquête Prairies** présentés ici sont des estimations du Srise Bretagne utilisant principalement les données Isop.

## Pour en savoir plus

- **Sur le site de la Draaf Bretagne**

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/grandes-cultures-fourrages-prairies-r107.html>

- **Sur le site Agreste**

Conjoncture Infos Rapides - Prairies - En juillet 2023, la pousse d'herbe devient inférieure à la normale - N°2023-90 - Juillet 2023

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)



STATISTIQUE  
PUBLIQUE

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt de Bretagne  
Service régional de l'information statistique et  
économique  
15, avenue de Cucillé  
35047 Rennes cedex 9

Tel : 02 99 28 22 30  
Mail : [srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr)

Directeur : Michel Stoumboff  
Directrice de la publication : Claire Chevin  
Rédacteur : Linda Deschamps  
Rédaction en chef et composition : Sylvie lesaint  
Cartographie : SSP  
ISSN : 2739-7068  
© Agreste 2023